Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le 16/09/2026
ID : 044-200067635-20260903-09_2026_03-AU

M. Le Président : Jérôme LETOURNEAU

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

Décision du 3 septembre 2026

09.2026-03	**INFORMATIQUE** **Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « Renouvellement de licences ADOBE – durée 1 an »**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant la nécessité de renouveler le pack complet ADOBE CREATIVE CLOUD, ADOBE ACROBAT PRO et ADOBE STOCK, outils de créativité nécessaires au service communication de la collectivité,

Considérant que la société ENVOLIIS, sise Pôle d'activités de la Bretonnière, 8 rue Augustin Fresnel, BOUFFERE, 85600 MONTAIGU, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de contractualiser avec la société ENVOLIIS, sise Pôle d'activités de la Bretonnière, 8 rue Augustin Fresnel, BOUFFERE, 85600 MONTAIGU pour le renouvellement du pack complet ADOBE CREATIVE CLOUD, ADOBE ACROBAT PRO et ADOBE STOCK pour un montant de 9 846,66 € HT soit 11 815,99 TTC, pour 1 an et pour 12 utilisateurs.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »

A Clisson
Le 15/09/2026
Jérôme LETOURNEAU
Président

CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO